

UNE PORTELETTE A BUENOS AIRES !

1865, Joachim VOS, le vicaire érudit de Lobbes, publie son ouvrage « *Lobbes, son abbaye et son chapitre* » (1). L'on en oublie le travail de Théophile LEJEUNE qu'il avait écrit en 1859 (2) mais lui sans avoir connaissance d'un manuscrit échappé aux incendies de 1794, sans doute recueilli par un lobbain pour arriver entre les mains de l'abbé Emile MARCQ, curé de la paroisse de Lobbes. Ce manuscrit, appelé le « *Manuscrit du Presbytère* », inconnu de tous les historiens, reprenait de nombreux textes inédits dont divers documents, principaux actes concernant l'abbaye et notamment trois chroniques (3) de l'histoire de l'abbaye de Lobbes.

Quelle jouissance intellectuelle pour notre vicaire. Il garde jalousement par-devers lui ces chroniques, certainement sur les conseils de son curé MARCQ, forte personnalité de l'époque (4). Non, Guillaume ARNDT, auteur des *Monumenta Germaniae*, ne pourra consulter l'original. Il devra se contenter de la publication faite dans l'ouvrage de VOS. Guillaume ARNDT, dépité et réprobateur, exprime ses sentiments dans la préface de sa publication des *Gesta Abbatum Lobbiensium* de Folcuin publiée en 1869 « C'est un exemple inusité dans le clergé belge... »(5). Rien n'y fit. Pourtant le vicaire VOS ne connaissait pas encore 1870, ni 1914, ni 1940 mais même à son proche collègue, Théophile LEJEUNE, il ne produit pas les originaux.

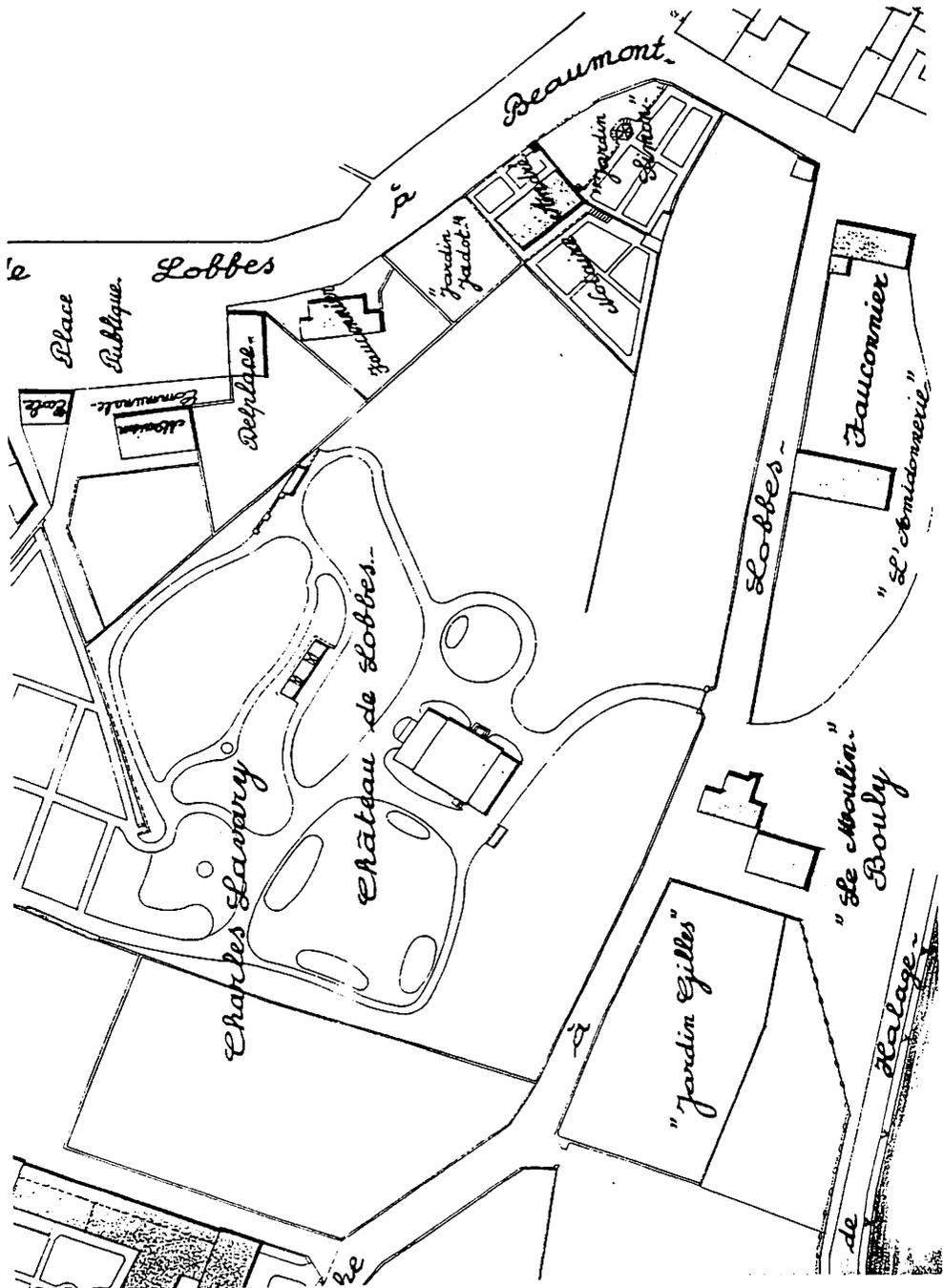
Belle époque à Lobbes, les habitants y paraissent bien vivre, les révolutions sont oubliées, les plus riches placent leurs économies auprès du notaire Charles ANDRE, troisième de la génération, Pierre LAVARY a fait construire un château sur les ruines de l'abbaye, château qu'il vendra à son frère Charles, propriétaire et fermier, en 1843 (6) et qui disparaîtra vers 1885, lors de l'élargissement de la ligne du chemin de fer. Le fils de Pierre, prénommé également Charles, est bourgmestre et exploite la brasserie. POPPE vient de terminer le plan cadastral de la commune (1863).

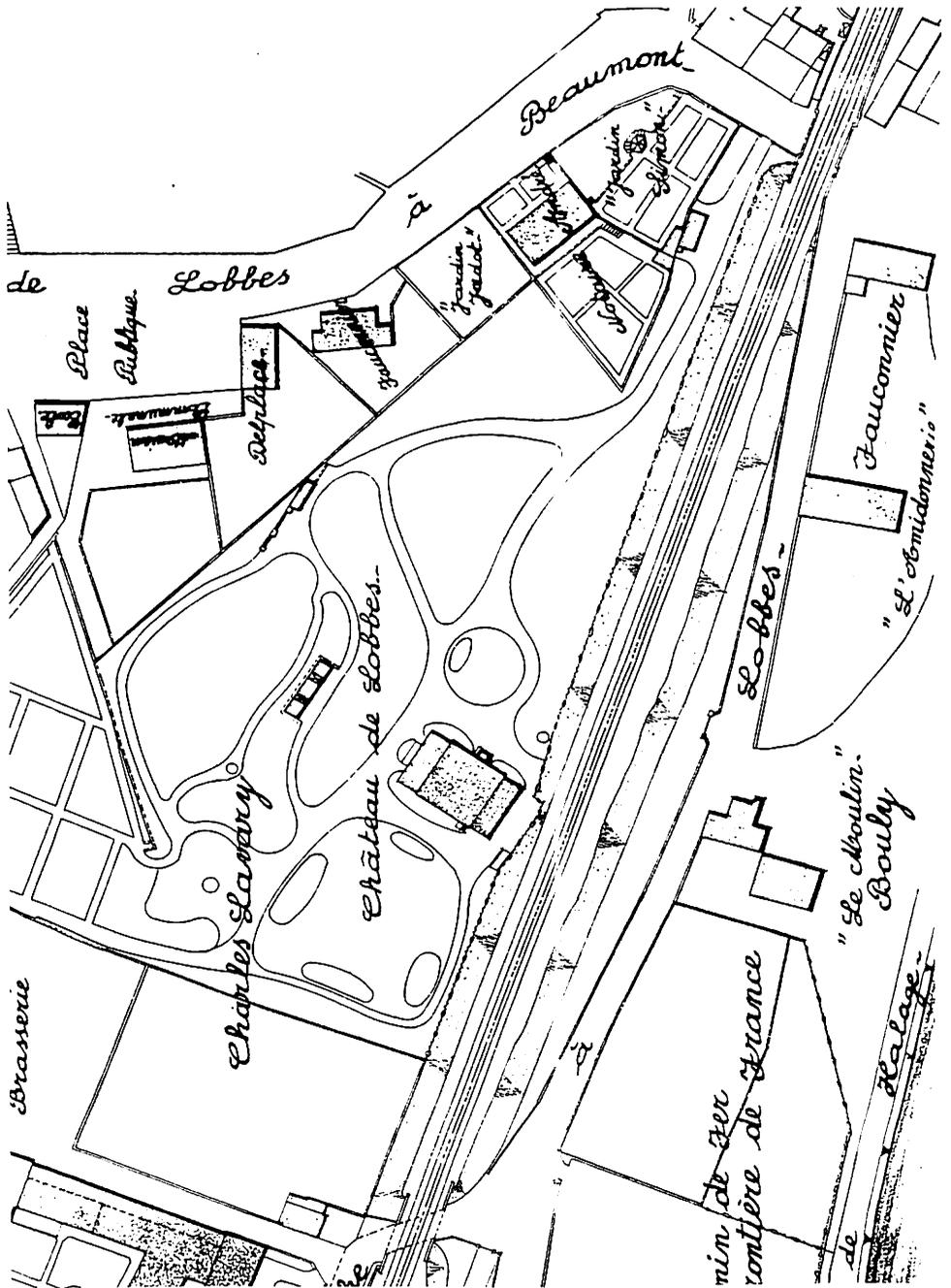
Commentaires des illustrations : les détails des deux plans et le détail de la photo reprenant la brasserie, le château et la maison du notaire ANDRE

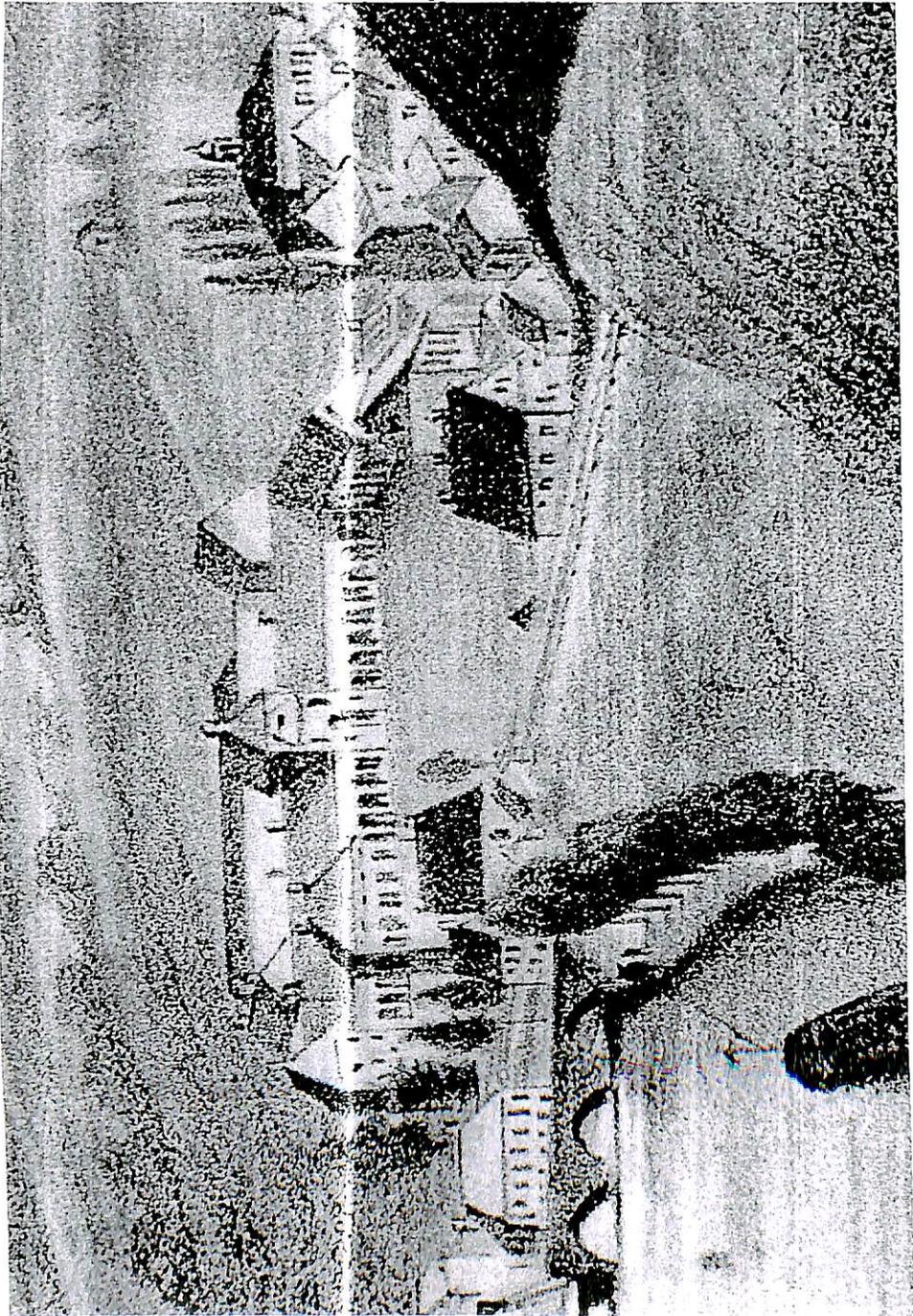
Page 10 - Détail du plan de l'Enclos de l'Abbaye, situation avant 1850, plan établi sur base de divers documents d'époque, dressé à Lobbes, le 30 novembre 1993, par le géomètre Alfred COCCIOLONE en vue de l'exposition du Bicentenaire 1794-1994, organisée par le CRAL en 1994.

Page 11 - Détail du plan de l'Enclos de l'Abbaye, situation après 1854 « Le chemin de fer », plan établi sur base de divers documents d'époque, dressé à Lobbes, le 30 novembre 1993, par le géomètre Alfred COCCIOLONE en vue de l'exposition du Bicentenaire 1794-1994, organisée par le CRAL en 1994.

Page 12- Détail de la lithographie en quatre tons par Charles-Joseph HOOLANS « *Lobbes près Thuin* ». Vue générale. 1854.
Seule reproduction connue du château.







Un chemin de fer a donc donné un coup de grâce au site, mais il apporte de l'emploi. Un ingénieur de ce chemin de fer Emile ou Célestin-Henri ou Jules DUPRE avait épousé Elise LAVARY, fille de Pierre, sœur de Charles. Il occupe le château (7) et découvre, lors de fouilles, un trésor dans les ruines de l'abbaye, trésor composé de 42 pièces d'or roulées dans une feuille de plomb. C'étaient 38 nobles anglais d'Edwart et d'Henri et 4 moutons du roi Jean de France (8). Tout paraît pour le mieux au sein de la bourgeoisie lobbaine.

Mais quelle est cette animation ce 05 mai 1865 de très grand matin ? Que se passe-t-il sur la place publique de Lobbes ? Ils sont partis ... ! Pas possible !

Mais laissons la parole au curé MARCQ (9). Son écriture est vive, acerbe, le ton moqueur. L'on ressent toujours toute son animosité même si le texte a été écrit quelques années après les événements, et oui, la Fabrique d'Eglise avait été elle aussi spoliée.

En l'année 1859, un jeune homme, nommé Emile Dupré, avait épousé Elise Lavary, fille cadette de Pierre et nièce de Charles Lavary, ce dernier Bourgmestre.

Le susdit Emile Dupré, âgé lors de son mariage de 25 ans, était né à Mons. Son père, receveur de l'enregistrement à Bruxelles était passé autrefois à Londres avec le contenu de sa caisse, il laissait plusieurs fils, dont l'aîné, après avoir vécu quelques années en grand seigneur, se suicida le long des fossés qui entouraient les fortifications d'Anvers. Emile Dupré était géomètre-arpenteur ; mais, ayant construit, sous la direction de son frère aîné, la voie ferrée de Mons à Haumont, il s'intitula ingénieur-civil. C'est sous ce titre qu'il fit les plans et les devis de l'embranchement de Baume à Marchiennes pour la Cie du Centre. Et c'est sous ce titre qu'il faisait faire dans ses bureaux les études préparatoires au tracé de la ligne de Frameries à Chimay – que la voix populaire appelait Frameries à Jamais.

Dupré s'était entouré d'un personnel nombreux, il menait la vie à grandes guides-équipages, valets galonnés, dîners princiers, vins recherchés – bref, train de gentilhomme riche et titré. – Mais les revenus ne correspondaient pas, tant s'en faut, à ce train de seigneur. Il s'était étroitement lié à d'autres personnages et tous ensemble menaient la vie gaîment, en attendant la réalisation de leurs rêves dorés. Hélas ! ces rêves s'évanouirent.

Emile Dupré était le seigneur et maître, les autres n'étaient que des personnages secondaires – des satellites en présence du soleil. Au surplus, voici la composition de la joyeuse compagnie :

1° Charles André, âgé de 56 ans, notaire, secrétaire communal, agent d'affaires, receveur particulier et (hélas !) secrétaire du Conseil de Fabrique.

Sa famille se composait de sa femme Antoinette Houtart, de sa fille Marie, une petite beauté, de son fils, héritier des vertus paternelles, époux d'une veuve Piérard et portait le même prénom que son illustre père.

Charles André fils était chef de bureau chez son cousin Emile Dupré. Il rejoignit sa famille en Amérique en 1872.(10)

2° Charles Lavary, âgé de 38 ans, Bourgmestre de Lobbes et brasseur de son métier. Il avait pour époux Pauline Manfroy, sa cousine germaine – et ils avaient quatre filles en bas âge.

Pour faire face aux dépenses résultant de leur joyeuse vie, ces trois familles mettaient tout en commun. Un billet de mille francs arrivant à l'un d'eux était partagé par tous les sociétaires.

Or, le notaire André était criblé de dettes – des spéculations désastreuses l'avaient plongé dans un gouffre sans fond. – Charles Lavary était dans le même cas. Quant à Dupré, son train de seigneur

l'avait réduit à vivre d'expédients. Cet état devait amener une catastrophe – elle survint comme un coup de tonnerre – mais ce fut une catastrophe qui n'eut rien de tragique.

Le 5 Mai 1865, de très grand matin, la population voisine de la place publique était sur pieds – on paraissait stupéfait : Ils sont partis, disait-on, Ils sont tous partis pendant la nuit. Où peuvent-ils être allés ? Et les propos allaient bon train.

Ils étaient partis en effet nuitamment. Ils étaient partis pour Anvers, dans le dessein de s'embarquer pour la République Argentine dans l'Amérique Méridionale.

Ils étaient partis au nombre de dix sept, trois chefs de famille cités plus haut, leur femme et leurs enfants, plus le nommé Alfred Thibaut qui les accompagna jusqu'à Londres. Chose incroyable ! ils réussirent à traverser le pays, à opérer leur embarquement, sans éveiller les soupçons de la police et sans attirer l'attention de l'administration de la sûreté publique. Touchant éloge de la liberté belge.

Quand la police donna signe de vie, nos exilés volontaires étaient paisiblement abrités dans la capitale de l'empire Britannique, attendant que leur navire fit voile pour la cité de Buenos-Ayres, terme de leur voyage.

Il serait superflu d'esquisser l'impression produite à Lobbes par un tel événement. Il fit sensation dans la Belgique entière.

Après le premier moment de stupeur passé, les habitants de Lobbes qui avaient placé leurs fonds chez le notaire André, - et ils étaient nombreux- firent entendre leurs plaintes. Elles furent vaines. Le notaire André, en vue de la fuite qu'il projetait, avait commis dans les derniers jours de son séjour à Lobbes de révoltantes escroqueries.

Mais, il était loin et en sûreté, quand la Justice répressive daigna s'occuper de lui, et il ne laissait rien que ses dettes.

Quant au Sieur Charles Lavary, qui est revenu deux ans après parmi nous(10), après avoir purgé sa contumace, on dit qu'il n'emporta que quatre cents francs dans les poches de son grand pantalon, pour subvenir aux besoins de sa femme et de ses quatre enfants.

Charles Lavary a été considéré comme le grand Dindon de la bande.

Quelques semaines plus tard, les journaux publièrent la nouvelle suivante : je n'ai pas besoin de dire qu'elle attira sur notre paisible village l'attention du pays tout entier.

Et l'abbé de coller dans le registre une chronique judiciaire découpée dans un journal d'époque.

Chronique judiciaire.

La chambre des mises en accusation près la Cour d'appel de Bruxelles vient de renvoyer devant les assises de la province de Hainaut :

1° Charles-Louis-Emmanuel Lavary, âgé de 39 ans, brasseur, ci-devant bourgmestre, né et domicilié en dernier lieu à Lobbes ; 2° Célestin-Henri Dupré, âgé de 36 ans, ingénieur civil, né à Bruxelles, domicilié en dernier lieu à Lobbes ; 3° Charles-Antoine André, âgé de 57 ans, ci-devant notaire, né et domicilié en dernier lieu à Lobbes, fugitifs ou latitants.

A. Le premier, prévenu d'avoir à Lobbes, en 1865, commis le crime de banqueroute frauduleuse pour avoir, étant en état de faillite, détourné une partie de son actif, etc. Les deux derniers, de complicité de ce crime : 1° pour avoir avec connaissance aidé et assisté l'auteur de l'action dans les faits qui l'ont préparée, facilitée et consommée ; 2° pour avoir sciemment recelé les objets détournés.

B. Le premier prévenu, pour avoir fait des dépenses excessives, pour avoir contracté pour le compte d'autrui des engagements trop considérables, eu égard à sa situation.

C. Le deuxième, pour avoir, à Bruxelles ou ailleurs en Belgique, dans les derniers temps de l'année 1864, en faisant usage d'une fausse qualité et en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un crédit ou d'un pouvoir imaginaire ou d'une fausse entreprise escroqué une somme de 15,000 fr. au préjudice du sieur Hippolyte Jonckere.

D. Le troisième, d'avoir à Lobbes, dans le courant du mois d'avril et de mai 1865, commis de nombreuses filouteries à diverses personnes, de sommes montant ensemble à 2,450 fr.

E. Le même, pour avoir en outre, dans le courant des années 1864 et 1865 et antérieurement, depuis moins de trois ans, commis de nombreux délits d'abus de confiance en détournant à son profit des sommes qui n'étaient en son étude qu'à titre de dépôt ou à un autre titre déterminé et au préjudice de plusieurs personnes, montant ensemble à 84,185 fr., parmi lesquels on remarque les sieurs Vander Elst et Cie pour 57,848 fr., et les héritiers Jadot pour 16,000 fr.

Pour ce qui regarde les chefs de prévention repris sous littéras B, C, D, E, la chambre renvoie lesdits Charles Lavary, Emile Dupré et Charles André devant le tribunal correctionnel de Charleroi.

Les trois chefs de famille fugitifs furent condamnés par le Tribunal Correctionnel de Charleroi à trois années d'emprisonnement, et la Cour d'assises du Hainaut leur infligea quatorze années de travaux forcés.

Il est superflu de dire qu'ils furent jugés par contumace.

Le notaire André avait indignement trompé la confiance que les membres du Conseil de Fabrique avaient placée en lui. La Fabrique de l'église perdit un capital de trois mille francs.

Quand cette perte fut clairement établie, j'adressai au vicariat une lettre pour réclamer en faveur du trésorier actuel et de l'ancien trésorier de la Fabrique, M.M. Nicolas Stilmant et Vincent Stilmant, son frère, une déclaration d'indemnité qui les mit à l'abri de toute poursuite et de toute revendication ultérieure. Cette demande était motivée sur l'entière bonne foi des deux messieurs cités plus haut, sur la quasi impossibilité pour eux de faire rendre au notaire André les fonds qu'il détenait, les pièces déposées en son étude ; enfin sur le danger de s'aliéner le Sr. André tout puissant dans la commune et chargé de la gestion d'une foule d'intérêts. J'ajoutai que en réalité la perte subie par la Fabrique était compensée par les subsides extraordinaires que le susdit André lui avait fait obtenir du Conseil Communal, dont Ch. Lavary son beau frère, et Ch. Lavary jeune, son neveu, avaient été successivement les chefs, en qualité de Bourgmestre.

Le Vicariat me répondit qu'il prenait en considération la position très difficile des deux trésoriers successifs de la Fabrique ; mais qu'il lui était impossible, par une décision quelconque, de les mettre à l'abri d'une revendication éventuelle, si l'autorité civile en prenait l'initiative.

L'affaire en demeura là, et la Fabrique continua à se maintenir tant bien que mal. Le Bourgmestre qui succéda à Charles Lavary – Manfroy, refusa d'augmenter le subside accordé par la Commune, et il fallut plus tard trouver un moyen de sortir d'embarras, C.A.D. d'équilibrer les dépenses et les rentes.

Charles Lavary fugitif fut remplacé comme conseiller communal par François Deltenre qui échoua en 1870 (10), au renouvellement des conseils communaux décrété par le ministre D'Assethen – Jacobs. Deux mois après la fugue de Lavary, M. Pierre-François Bernard fut nommé Bourgmestre.

Le deuxième échevin, M. Auguste Simon, avait été victime d'un acte d'escroquerie de la part du notaire André. Prétextant un besoin momentané, le faussaire lui avait emprunté une somme d'argent qui grossit le pécule destiné à faire vivre les émigrants dans le nouveau monde.

M. Simon fut tellement affecté par cet abus de confiance qu'il acheva de perdre une santé déjà sérieusement compromise. Il mourut chrétiennement dans la dernière semaine de Mai 1865.

Le nouveau Bourgmestre fit remplacer comme échevin M. Simon par un homme de son choix. M. François Joncret fut nommé premier échevin au mois d'octobre, et il se chargea de la direction des travaux publics de la commune.

M. Joncret, nommé par le ministère libéral de Frère-Orban, apporta dans la gestion des affaires l'esprit du parti à qui il devait sa nomination, et la suite des événements nous dira que cette personnalité ne fut pas bénéfique à Lobbes.

Inscrit d'une autre main en bas de page : de 1865 à 1919 : néant



La Portelette à Buenos Aires

Voici donc les familles DUPRE et ANDRE installées à Buenos Aires.

Le 30 juillet 1884 l'on reparlera d'Elise LAVARY, lors d'un acte de vente du «Jardin Jadot», elle est veuve de Jules DUPRE, sans profession, demeurant à Buenos-Ayres. (11)

Mais ne voilà-t-il pas qu'un groupe de bénédictins, en excursion à Lobbes, fait remarquer à l'abbé Albert BAUTHIER(12), alors curé de la paroisse, qu'une copie de la portelette existe en Argentine. Intéressé, Monsieur le curé insiste et grâce à Dom Dominique VAN HUMBEECK o.s.b., par l'intermédiaire du Padre Simon LECLEF, curé à Valle-Hermoso, province de Cordoba, une photo de ladite portelette lui est adressée, photo ci-après reproduite. Elle aurait été construite par un belge.

Construction réalisée par ces familles exilées ? Nostalgie lobbaine ? Peut-être. La question est posée.

Noël PATRIS

Décembre 2002

Notes et références

Les références précédées d'un numéro sont prises dans PATRIS, Nathalie :
Bibliographie analytique de l'histoire de l'abbaye Saint Pierre et de la collégiale Saint-Ursmer de Lobbes / Nathalie Patris. – (Lobbes : chez l'auteur), 2000. – 154 f. – 1f. de fig. : ill. ; 30 cm. – Bibliographie p. 52-59. – Index auteurs p. 139. – Index matière p. 149. – Promoteurs : I. Classen et M. Despineux. – Mémoire de graduat :
Bibliothéconomie et documentation : Malonne, HENaC, 2000.
La numérotation renvoie à celle du travail.

(1) 160. *Lobbes, son abbaye et son chapitre, ou, histoire complète du monastère de Saint-Pierre à Lobbes et du chapitre Saint-Ursmer à Lobbes et à Binche...* par l'abbé Joachim Vos. – (S.l. : s.n.), 1865 (Louvain : imp. Ch. Peeters). – 2 vol. (XXXVIII, 446, 611 p.) – 16 f. De pl. – 1 f. de carte : ill. ; 22 cm.

(2) - *L'ancienne abbaye de Lobbes*, Théophile Lejeune. – Ill.
In : Imprimerie de Masquillier et Lamir. Mons. 1859

(3) Ces trois chroniques sont les suivantes, toutes trois rédigées en latin, elles ont été traduites par Monsieur Arthur WERION, membre du CRAL :

- Le manuscrit du presbytère. A.E.M. Cartulaire 115. I. *La fondation du monastère de Lobbes par le prieur Hughes*. Traduction, commentaires et annotations par Arthur Werion.
In : Haut pays de Sambre / publication du Cercle de recherches archéologiques de Lobbes. – n° 41 (novembre 1998), p. 1-25.
- Le manuscrit du presbytère. A.E.M. Cartulaire 115. II. *La fondation du monastère de Lobbes*. Auteur anonyme. Traduction, commentaires et annotations par Arthur Werion.
In : Haut pays de Sambre / publication du Cercle de recherches archéologiques de Lobbes. – n° 43 (avril 1999), p. 29-33.
- Le manuscrit du presbytère. A.E.M. Cartulaire 115. IV. *Précis de l'histoire du monastère de Lobbes, de la fondation au XIIIe s.* Mieux connu sous le titre latin « De Fundatione et Lapsu monasterii Lobiensis » dont certains éléments ont dû passer par les mains de Folcuin vers l'an 980 . Traduction, commentaires et annotations par Arthur Werion.
In : Haut pays de Sambre / publication du Cercle de recherches archéologiques de Lobbes. – n° 42 (décembre 1998), p. 1-25.

(4) - *Regards... sur la millénaire de Lobbes* / Jean Meurant.

In : Haut pays de Sambre / publication du Cercle de recherches archéologiques de Lobbes. – N° 44 (octobre 1999), p. 5.

- *Chronique de la paroisse Saint-Ursmer* / Jean Meurant.

In : Haut pays de Sambre / publication du Cercle de recherches archéologiques de Lobbes. – N° 44 (octobre 1999), p. 9, 10.

- *Le mobilier de la collégiale Saint Ursmer* / Jean Meurant.

In : Haut pays de Sambre / publication du Cercle de recherches archéologiques de Lobbes. – N° 44 (octobre 1999), p. 17, 19.

198. *Emile Marcq : curé de Lobbes (Seneffe 1817 – Lobbes 1884)* / Jean-Marie Horemans. – Ill. – (Biographie ; 115)

In : Sambre et Heure / publication trimestrielle du centre d'histoire et d'art de la Thudinie. – 6^e année, n° 21 (mars 1989), p. 12-14.

Jean-Marie HOREMANS tire ses informations d'une brochure anonyme publiée par les éditions Desclée, De Brouwer & Cie – Imprimerie Saint-Augustin, à Bruges et Lille, en 1884, et intitulée A la mémoire vénérée de Monsieur Emile Marcq, curé à Lobbes (diocèse de Tournai), y décédé le 3 mars 1884. La notice mentionne de l'oraison funèbre l'extrait suivant : « *Vous dirai-je la part si considérable qu'il a prise à la publication de l'ouvrage qui raconte vos anciennes gloires, donnant à son bien-aimé vicaire l'idée d'utiliser les matériaux qu'il avait lui-même en partie rassemblés, l'encourageant, le stimulant, l'aidant de ses conseils et de ses lumières, et le préparant ainsi à la haute position qu'il occupe ?* ».

(5) 124. *Gesta abbatum lobiensium* = Actes des abbés de Lobbes, [suivi de], *Gesta abbatum continuata* = Actes des abbés de Lobbes, continuation de ceux de Folcuin / Folcuin ; trad. [par] Henri Berkans et J.-L. Wankenke ; annotation [de] J.-L. Wankenke. – Lobbes : C.R.A.L., 1993. – vii, 159, CLIX p. ; 23 cm. – (Cahiers de Thudinie ; vol. 2) Notes bibliogr. p. 79
« *Mittamus ergo vicarii lobbiensis exemplum sine exemplo, nunquam hucusque in clero Belgico usitatum, ...* »

(6) 143. *L'enclos de l'abbaye de Lobbes : l'évolution d'un site depuis 1794* (Noël Patris, Michel Guériat, Marie-Françoise Debast). – Lobbes : C.R.A.L., 1994. – 184 p. : ill. ; 30 cm
La page de titre porte en plus : « Cercle de recherches archéologiques de Lobbes ». – Bibliogr. p. 179.
Livre premier : sa division parcellaire 1798-1944, Noël Patris – p.39, n°18.

(7) - PATRIS Noël, op. cit., p. 44, n° 23.
- VOS Joachim, op. cit., volume 2, p. 415.

(8) Pour faire rêver notre trésorière.
- *HISTOIRES DE TRESORS...pour rêver un peu !*, Josiane Debaille.
In : Haut pays de Sambre / publication du Cercle de recherches archéologiques de Lobbes. – n° 52 (juin 2002), p. 15-32.
- VOS Joachim, op. cit., volume 2, p. 415.
- *Ancienne trouvaille de monnaies à Lobbes.*
In : Documents et rapports de la Société royale paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi..T.X (1880), p.665.

- *Trésor trouvé à Lobbes.*

In : Documents et rapports de la Société royale paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. – T. XVII (1891), p. 578.

(9) Remerciements à Jean MEURANT grâce à qui nous avons pu avoir accès au registre paroissial conservé à la Fabrique d'Eglise de Lobbes.

(10) Le texte a donc été rédigé bien après les événements.

(11) PATRIS Noël, op. cit., p. 61, n° 32.

(12) Remerciements à Monsieur le curé BAUTHIER de nous avoir informé de ce fait et d'avoir offert au CRAL la photo en question.